



CANTON DE CHAMPLAIN TOWNSHIP

BUREAU ADMINISTRATIF / ADMINISTRATION OFFICE
948 est, chemin Pleasant Corner Road East
Vankleek Hill, Ontario (K0B 1R0)

613-678-3003
(fax) 613-678-3363

AVIS PUBLIC

AVIS EST DONNÉ que le conseil municipal du canton de Champlain, lors de sa réunion régulière tenue le 14 mai 2019, a adopté les états financiers audités pour l'année se terminant le 31 décembre 2018.

En vertu du paragraphe 295 (1) de la Loi de 2001 sur les municipalités, L.O. 2001, chap. 25 :

Au plus tard 60 jours après avoir reçu les états financiers vérifiés de la municipalité pour l'année précédente, le trésorier de celle-ci :

a) d'une part, doit faire publier dans un journal à grande diffusion dans la municipalité :

(i) soit une copie des états financiers vérifiés, des notes afférentes aux états financiers, du rapport du vérificateur et des renseignements sur le taux d'imposition pour l'année en cours et pour l'année précédente tels qu'ils figurent dans l'analyse financière,

(ii) soit un avis portant que les éléments d'information visés au sous-alinéa (i) seront mis gratuitement à la disposition des contribuables ou des résidents de la municipalité sur demande.

Veillez également trouver une copie des états financiers audités sur notre site web : www.champlain.ca

PUBLIC NOTICE

TAKE NOTICE THAT the Municipal Council of the Township of Champlain has adopted at its regular meeting held on May 14, 2019 the audited financial statements for the year ending December 31, 2018.

Pursuant to subsection 295 (1) of the Municipal Act, 2001, S.O. 2001, c.25:

Within 60 days after receiving the audited financial statements of the municipality for the previous year, the treasurer of the municipality,

(a) shall publish in a newspaper having general circulation in the municipality,

(i) a copy of the audited financial statements, the notes to the financial statements, the auditor's report and the tax rate information for the current and previous year as contained in the financial review, or

(ii) a notice that the information described in subclause (i) will be made available at no cost to any taxpayer or resident of the municipality upon request.

Please also find a copy of the audited financial statements on our website: www.champlain.ca

Kevin Tessier, CPA
Trésorier/Treasurer